

# FORMATION - FICHE D'INSCRIPTION



## INSTITUT SPORTS OCEAN (Tanchet) – ouvert toute l'année

1, promenade Kennedy – 85100 LES SABLES D'OLONNE  
Tél.02 51 95 15 66 Fax 02 51 32 35 02  
Courriel : contact@institutsportsocesan.com

## INSTITUT SPORTS OCEAN (BASE DE MER) – ouverte de Juin à Septembre

Tél.02 51 95 15 09 Fax 02 51 32 17 44

### COORDONNEES DU STAGIAIRE

#### REPLIR 1 FICHE D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

NOM : ..... PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....

ADRESSE PERMANENTE : .....

ADRESSE VACANCES : .....

Tél. : ..... Tél. VACANCES : .....

Tél. MOBILE : .....

@ **COURRIEL** : ..... @

NIVEAU DERNIER STAGE : .....

### FORMATION CHOISI

FORMATION : .....

PERIODE DU : ..... / ..... / 200... AU : ..... / ..... / 200...

HORAIRES DE : ..... A : .....

**MONTANT DE LA FORMATION : ..... €**

### Pièce à fournir pour le dossier

Pour la formation de niveau 5

- Licence FFV en cours

Pour la formation pédagogique

- Niveau 5 (photocopie)
- Licence FFV (photocopie)
- Certificat de natation
- Permis mer(photocopie)
- Certificat d'expérience d'aide moniteur

Le certificat de natation  
Il doit attester que le stagiaire est capable de réaliser un 100mètres avec passage  
sous un obstacle en surface de 1 mètre de long

### TOTAL DES STAGES

#### REGLEMENT INTEGRAL A L'INSCRIPTION A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC

..... €

Cadre réservé au Secteur Formation N°Client : .....

N° Résa(s) : .....

### AUTORISATIONS

#### • **STAGIAIRE MAJEUR**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) .....  
..... âgé(e) de 18 ans ou +, atteste savoir  
plonger puis nager au moins 50 mètres sans reprendre pieds.

#### • **STAGIAIRE MINEUR**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) .....  
....., représentant légal de l'enfant (Nom  
Prénom) .....

- Autorise le mineur ci-dessus désigner à pratiquer les activités nautiques au sein de l'Institut Sports Océan.
- Autorise les médecins à pratiquer ou faire pratiquer sur lui toute intervention ou soins médicaux qui apparaîtraient nécessaire en cas d'urgence.
- Atteste que :
  - l'enfant est apte à s'immerger puis à nager 25 mètres (enfants de moins de 16 ans).
  - le jeune est apte à plonger puis à nager 50 mètres (jeunes de 16 ans et +).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, des capacités requises pour réaliser l'activité, de la réglementation en vigueur (consultable sur le point de vente) et des conditions générales de vente au verso.

#### **DATE ET SIGNATURE**

*Précédées de la mention " Lu et approuvé "*

### A PREVOIR

- Equipement de navigation
- Matériel pour prendre des notes
- Pour les cours en salle, feuilles et crayons